

Procès-verbal du Conseil de la Ville de LAC-DELAGE

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA JACQUES-CARTIER
VILLE DE LAC-DELAGE**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
VILLE DE LAC-DELAGE TENUE À L'HÔTEL DE VILLE LE
MERCREDI 1er OCTOBRE 2025 À 18 h 30 À LA SALLE DU CONSEIL**

PERSONNES PRÉSENTES :

Guy Rochette, maire

Jannys Landry, conseillère au siège no.1
Alexandre Morin, conseiller au siège n° 2
Marc Boiteau, conseiller au siège n° 3
Jonathan Baker, conseiller au siège n° 6

PERSONNE(S) ABSENTE(S) :

Christiane Gosselin, conseillère au siège n° 5

Formant le quorum du conseil municipal.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT :

Monsieur François Morneau
Directeur général et greffier-trésorier ;

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET GREFFE ;

1.1 Ouverture de la séance

1.2 Adoption de l'ordre du jour

1.3 Période de questions spécifiques à l'ordre du jour

1.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du lundi 8 septembre 2025

1.5 Modification de la résolution 2024-098 — calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025 (point ajouté)

2 CORRESPONDANCE, DÉPÔT ET INFORMATION

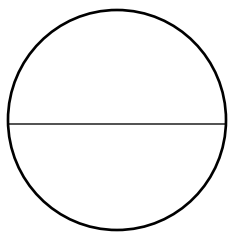
2.1 Dépôt de bordereau des communications, correspondances et rapports

3 FINANCES ET ADMINISTRATION

3.1 Présentation des comptes engagement des crédits

3.2 Adoption — financement

3.3 Dépôt des états comparatifs au 30 septembre 2025



4 DIRECTION GÉNÉRALE

4.1 Aucun point

5 TRAVAUX PUBLICS

5.1 Renouvellement de l'entente pour le déneigement du stationnement des Marais du Nord

5.2 Mandat pour la réfection de l'avenue du Ruisseau et des rues des Sentiers et du Manoir (**point reporté-élection**)

6 URBANISMES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

6.1 Demande de dérogation mineure #250148 concernant l'immeuble 94-96, avenue des Monts, lot numéro 1 240 874 (**point reporté-élection**)

6.2 Demande de dérogation mineure #250123 concernant l'immeuble 80, avenue des Monts, lot numéro 1 240 925 (**point reporté-élection**)

6.3 Dérogation mineure #20 250 147 concernant l'immeuble 58, avenue du Rocher, lot numéro 1 240 842 – 2 832 132 (**point reporté-élection**)

7 LOISIRS, CULTURES ET VIES COMMUNAUTAIRES

Aucun point

8 SÉCURITÉ ET PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

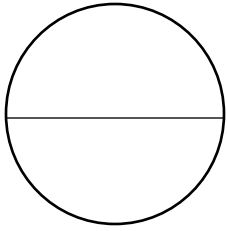
Aucun point

9 AFFAIRES NOUVELLES

10 PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

11 PÉRIODE DE QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE



1. GREFFE

1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 18 h 30

1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu toute la documentation utile à la prise de décision concernant les sujets à l'ordre du jour adoptée ci-après, et ce, au moins 72 heures avant l'ouverture de cette séance avec l'ajout du point suivant :

1.5 Modification de la résolution 2024-098 — calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025 (point ajouté)

et le report des points suivants :

5.2 Mandat pour la réfection de l'avenue du Ruisseau et des rues des Sentiers et du Manoir

6.1 Demande de dérogation mineure #20250147 concernant l'immeuble 58, avenue du Rocher, lot numéro 1 240 842 – 2 832 132

6.2 Demande de dérogation mineure #250123 concernant l'immeuble 80, avenue des Monts, lot numéro 1 240 925

6.3 Demande de dérogation mineure #20250147 concernant l'immeuble 58, avenue du Rocher, lot numéro 1 240 842 – 2 832 132

II EST PROPOSÉ PAR Jonathan Baker,
APPUYÉ PAR Alexandre Morin,
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 1er octobre 2025 avec les modifications énumérées précédemment.

1.3 PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR

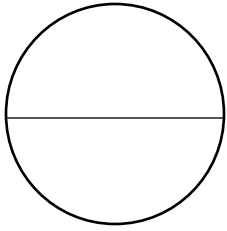
1.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 SEPTEMBRE 2025

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu le dépôt du procès-verbal suivant par le directeur général dans les délais fixés par la loi, ce dernier étant dispensé d'en faire la lecture :

La rédaction du procès-verbal étant jugée conforme aux délibérations.

Résolution 2025-090

Résolution 2025-091



Procès-verbal du Conseil de la Ville de LAC-DELAGE

II EST PROPOSÉ PAR Marc Boiteau,
APPUYÉ PAR Jonathan Baker,
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 8 septembre 2025.

1.5 MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2024-098 — CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES

Résolution 2025-092

II EST PROPOSÉ PAR Marc Boiteau,
APPUYÉ PAR Jonathan Baker,
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil a adopté une résolution modifiant le calendrier des séances ordinaires 2025. Étant donné que les assermentations pour les élections seront le 10 novembre, la séance du mois de novembre devra être retardée. Elle a donc été fixée au 17 novembre, à la même heure et au même lieu que toutes les séances.

2. CORRESPONDANCE, DÉPÔT ET INFORMATION

2.1 Dépôt de bordereau des communications

3 FINANCES ET ADMINISTRATION

3.1 ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET À RECEVOIR

3.1.1 Comptes à payer

Résolution 2025-093

CONSIDÉRANT QUE les comptes à payer au 1er octobre 2025 totalisent un montant de 326 615,79 \$ et 25 205,49 \$ pour les salaires ;

CONSIDÉRANT QUE chacun des conseillers a reçu une copie de la liste des comptes fournisseurs, des factures payées par paiement électronique et des chèques émis sans résolution ;

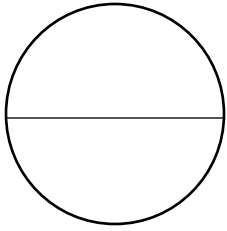
II EST PROPOSÉ PAR Jannys Landry,
APPUYÉ PAR Alexandre Morin,
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la liste des comptes à payer soit acceptée ;

QUE soit autorisé le paiement des comptes fournisseurs au 1er octobre 2025, et ce, selon les échéances prescrites.

3.1.2 Compte à recevoir (taxes)

Monsieur François Morneau, directeur général, dépose la liste des taxes à recevoir au 1er octobre 2025 qui totalisent un montant de 144 689,45 \$.



3.2 DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS AU 30 SEPTEMBRE 2025

Monsieur François Morneau, directeur général, dépose devant le conseil les états comparatifs au 30 septembre 2025 tel que prescrit par la Loi, soit au moins 4 semaines avant la séance au cours de laquelle le budget sera adopté.

4. DIRECTION GÉNÉRALE

4.1 Aucun point

5. TRAVAUX PUBLICS

5.1 RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE POUR LE DÉNEIGEMENT DU STATIONNEMENT DES MARAIS DU NORD

Résolution 2025-094

II EST PROPOSÉ PAR Alexandre Morin,
APPUYÉ PAR Jannys Landry,
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil poursuivre sa collaboration avec AGIRO du lac Saint-Charles en acquiesçant à sa demande de déneigement du stationnement des Marais du Nord pour l'hiver 2025-2026, et ce, uniquement aux conditions suivantes :

– Lors des opérations de déneigement, la Ville de LAC-DELAGE ne pourra être tenue responsable des bris occasionnés aux infrastructures, à l'aménagement et aux biens des Marais du Nord ainsi qu'aux véhicules laissés sur ou à proximité du stationnement ;

– Aucune voiture ne devra être présente sur le stationnement des Marais du Nord lors des opérations de déneigement exécutées par les employés de la Ville de LAC-DELAGE ;

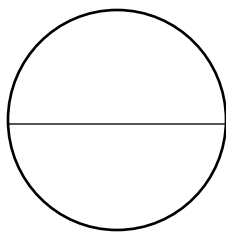
– Le déneigement du stationnement des Marais du Nord sera exécuté uniquement après que les opérations de déneigement des voies publiques de LAC-DELAGE auront été réalisées ;

– Les opérations seront réalisées uniquement lorsque les employés seront également appelés pour des travaux sur le territoire de LAC-DELAGE ;

– Cette collaboration aux travaux de déneigement se fera seulement avec l'équipement appartenant à la Ville de LAC-DELAGE ;

– Les services de souffleuse ne sont pas inclus dans cette proposition de collaboration ;

– S'il s'avérait qu'en raison d'un encombrement trop important de neige sur le stationnement des Marais du Nord, les employés de la Ville de LAC-DELAGE ne pouvaient procéder au déneigement avec les équipements



disponibles, la Ville de LAC-DELAGE mettrait fin momentanément à cette entente jusqu'à ce que la situation soit rétablie.

5.2 MANDAT POUR LA RÉFECTION DE L'AVENUE DU RUISSEAU ET DES RUES DES SENTIERS ET DU MANOIR

Point reporté — élection

6. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

6.1 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NUMÉRO 250148 CONCERNANT L'IMMEUBLE 94-96, AVENUE DES MONTS, LOT NUMÉRO 1 240 874

Point reporté — élection

6.2 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NUMÉRO 250123 CONCERNANT L'IMMEUBLE 80, AVENUE DES MONTS, LOT NUMÉRO 1 240 925

Point reporté — élection

6.3 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NUMÉRO 20250147 CONCERNANT L'IMMEUBLE 58, AVENUE DU ROCHER, LOT NUMÉRO 1 240 842 – 2 832 132

Point reporté — élection

7. LOISIRS, CULTURES ET VIES COMMUNAUTAIRES

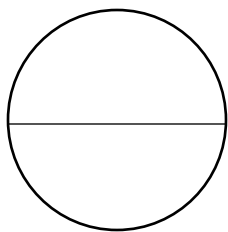
Aucun point

8. SÉCURITÉ ET PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

Aucun point

9. AFFAIRES NOUVELLES

10 PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL



11. PÉRIODE DE QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

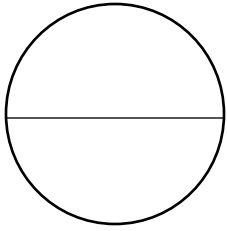
Résolution 2025-095

IL EST PROPOSÉ PAR Jonathan Baker,
APPUYÉ PAR Alexandre Morin,
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

De lever la présente assemblée à 19 : 11

Guy Rochette, Maire

François Morneau, Directeur général



PRÉSENTATION DES ANNEXES